

# FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

## Externe Profil n° 23

Intitulé du poste : **Maître-Assistant des ENSA**  
Groupe de Disciplines et Discipline : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Catégorie statutaire : **A**  
Corps : **Maîtres-Assistants (MAEA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi Type : **Enseignant praticien du supérieur DDAO - RCH03A**

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**  
**École nationale supérieure d'architecture de : Versailles**  
**Adresse : 5, avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles Cedex**

### Missions et activités principales

**Groupe de Disciplines :** Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)

**Discipline :** Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)

### Charges pédagogiques :

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1er, 2ème, 3ème cycle ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants ;

L'enseignement du projet à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles se caractérise par deux cycles organisés de manière très différente. La licence est ainsi considérée comme un cycle d'apprentissage, tandis que le master s'affirme comme un cycle de remise en cause et d'ouverture au monde.

Chaque semestre du premier cycle se divise en deux parties : un enseignement long et individuel fondé exclusivement sur l'architecture et la construction : le « Projet qui dure de 12 à 14 semaines, et un enseignement en équipe, intensif, pluridisciplinaire et expérimental : le « Studio » qui dure de 2 à 5 semaines. Chacun de ces enseignements s'organise autour d'une thématique très précise (une entrée qui permet aussi l'articulation de l'enseignement du projet aux autres enseignements dispensés dans l'école). Ainsi se succèdent des dispositifs pédagogiques fondés respectivement sur des objectifs très ciblés : l'espace, la structure, le programme, la matière, le site, l'habiter, la ville, le territoire, les nouvelles technologies, les équipements, le logement social...

Contrairement au précédent, qui propose des enseignements concernant toute une promotion, le cycle master laisse l'étudiant entièrement libre de ses choix. Il peut choisir parmi les nombreux enseignements contradictoires qui s'offrent à lui et qui cherchent à couvrir les problématiques émergentes en trouvant parfois très loin son lieu d'expérimentation (Argentine, Brésil, Chine, Inde, Japon, Thaïlande...). Ces enseignements permettent à l'étudiant d'aller « naturellement » vers son PFE.

- cycle licence : En cycle licence, de la première à la troisième année, il s'agira d'animer la réflexion sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés, de coordonner des équipes d'enseignants et de mettre en place des dispositifs pédagogiques efficaces autour de thématiques précises concernant l'ensemble d'une promotion (aussi bien des enseignements longs : les projets, que des enseignements intensifs et pluridisciplinaires : les studios.

- cycle master : En cycle master, il s'agira de promouvoir un enseignement en phase avec les nombreuses problématiques qui surgissent dans le monde contemporain, en relation avec la nouvelle mobilité des étudiants (voyages, échanges internationaux, Erasmus, stages à l'étranger...).

En outre il sera invité à établir des liaisons entre ses activités de recherche et l'enseignement dispensé dans les trois cycles et à participer aux activités du laboratoire.

- **Autres tâches :** encadrement des mémoires et des PFE, notamment des mémoires HMONP, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école.  
L'enseignant encadrera diplômés et stages.

Il devra intégrer les instances de l'Ecole et participer activement à la définition et à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'ENSA-V, que ce soit dans son contenu ou dans les relations que développe l'Ecole avec des partenaires extérieurs, notamment à l'international (partenariats et échanges internationaux).

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture ;

#### **Charges scientifiques :**

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;  
Mettre les acquis de sa propre pratique professionnelle et de sa réflexion théorique au service de la pédagogie.  
Favoriser les rapprochements entre enseignement et recherche.  
Construire des échanges avec des écoles nationales et étrangères.  
Rechercher des partenariats publics et privés.

#### **Environnement professionnel**

##### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

Le potentiel de l'ENSA-V, sa taille, ses réseaux la placent parmi les plus grandes écoles nationales supérieures d'architecture) françaises de rayonnement international capables de contribuer à l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture dans notre pays (évaluée A+ en 2012 par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Elle délivre le Diplôme d'État d'Architecte (DEA), des masters spécialisés issus du partenariat avec l'université, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) et prépare également au doctorat en architecture. Elle prépare également au concours AUE (Architectes Urbanistes de l'État).

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles favorise les innovations pédagogiques et le croisement fertile de disciplines autour du projet architectural et urbain. Veillant à bien lier formation supérieure et recherche dans une dynamique d'innovation, elle développe également les pratiques opérationnelles, notamment dans le domaine des jardins historiques, du paysage et de l'intervention sur le patrimoine vivant, favorisant ainsi la mise en situation professionnelle des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

Ses domaines d'excellence sont l'histoire de l'architecture, de la ville et de la construction, la culture constructive et le développement soutenable, et les phénomènes de métropolisation au XXIème siècle. Parmi les missions fixées aux ENSA, figure la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère et pour Versailles, artistique, grâce à son centre d'art contemporain, la Maréchalerie.

L'ENSA-V se caractérise par un très fort dynamisme étudiant qu'elle soutient activement.

Elle développe fortement son activité à l'international. Tous les enseignants sont amenés à s'impliquer dans la recherche et l'action à l'international.

##### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

La recherche dans l'Ecole se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, et autour de quatre grands axes thématiques :

- Énergie-climat- environnement ;
- Métropolisation et développement territorial ;
- Patrimoines et territoires ;
- Les espaces et leur sens.

Les chercheurs sont, pour la plupart, enseignants à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ce qui entretient un lien étroit entre enseignement et recherche. Ils contribuent à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Le laboratoire est le lieu d'accueil et de formation des doctorants. Le LéaV est rattaché au collège doctoral de l'université Paris-Saclay.

Enfin, l'École noue des contacts privilégiés avec l'AIGP (Atelier International du Grand Paris), la CAPA (Cité de l'Architecture et du Patrimoine) et le Pavillon de l'Arsenal à Paris.

Par ailleurs, l'École est membre associé de la Fondation des sciences du patrimoine (LabEx Patrima, Equipex Patrimex).

##### **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Nombre d'enseignants dans la discipline : 18 titulaires + 14 associés en 2015/2016 = 23 ETP

***Liaisons hiérarchiques :***

L'enseignant(e) recruté(e) sera placé(e) sous la responsabilité immédiate du directeur de l'école.

***Liaisons fonctionnelles :***

Il est attendu que le ou la candidat(e) recruté(e) développe des liens fonctionnels au sein de l'Ensav, au-delà, avec des représentants de la société civile, des institutions partenaires, des professionnels.

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

**Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018**